



Hôtel de Ville
100 place de la République
56400 Auray
www.auray.fr



L'Agenda 21 a été **approuvé au Conseil Municipal du 25 mai 2011**. Les actions vont être menées à partir de cette date. Un calendrier de mise en œuvre sur 5 années a été proposé dans chaque fiche. Cependant, la commune n'a pas attendu cette validation officielle et a déjà engagé des actions pendant la phase d'élaboration de l'Agenda 21 :

- un suivi précis des consommations d'énergie et d'eau a été réalisé et un programme pluriannuel d'investissement est établi depuis 2010 pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments municipaux et pour l'éclairage public.
- le prochain bâtiment d'Accueil de loisir sera réalisé selon les normes « Bâtiment basse consommation » (BBC).
- l'étude commandée au Syndicat départemental d'électrification du Morbihan (SDEM) concernant l'éclairage public a été entamée et devrait être terminée pour le 2ème trimestre 2011.
- le renouvellement des illuminations de Noël se fait avec des systèmes économes en énergie et intègre les énergies renouvelables (solaire et LED).
- des interventions sur les économies d'énergie ont été réalisées par ALOEN sous la forme d'une conférence dans le quartier du Gumenen-Goaner en renouvellement urbain et en installant un stand au cours de la semaine du développement durable sur le marché d'Auray.
- une chaufferie bois a été mise en service dans le quartier du Gumenen-Goaner en renouvellement urbain. Elle alimentera des équipements publics et des logements collectifs. On estime que cette installation permettra d'éviter le rejet de 1051 tonnes de CO2 par an.
- des études de faisabilité ont été réalisées pour l'installation de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) sur les toits des bâtiments municipaux.
- des formations ont été suivies par les agents du service urbanisme sur l'intégration du Grenelle de l'environnement dans les documents d'urbanismes et des visites d'aménagements exemplaires ont été réalisées à Mordelles (35) et à Rennes.
- le diagnostic de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec un volet énergétique a été engagé.
- une prospection de terrains pour l'installation de nouveaux jardins familiaux a été réalisée et une animations pour promouvoir le jardinage bio-écologique a été menée au sein des jardins familiaux au cours de la semaine du développement durable 2011.
- le service Auray-bus a été revu : extension du trajet, doublement des rotations... Ce

nouveau fonctionnement sera inauguré dès le mois de juillet 2011.

- cinq nouveaux vélos vont être mis à disposition des services pour développer les déplacements non-motorisés des agents municipaux.
- une étude est en cours de réalisation pour l'aménagement du parc urbain Jean Royère (designer) avec pour objectif de mettre en valeur la biodiversité dans cet espace de manière ludique et pédagogique.
- des randonnées nature ont été organisées durant la semaine du développement durable et une nuit de la chauve-souris sera organisée en 2011.
- la réduction des produits phytosanitaires se poursuit et il ne reste plus que des traitements dans les cimetières et sur les stades (traitements préventifs). La commune est passée de 320 litres de produits en 2004 à 31 litres en 2008, soit une diminution de plus de 90 % en quatre ans.
- des études de la qualité de l'eau aux différents exutoires ont permis de mettre en évidence des pollutions, certainement liées à de mauvais branchements entre le réseau d'assainissement des eaux usées et le réseau d'eaux pluviales.
- des discussions ont été entamées avec le Syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner pour vérifier les branchements des particuliers au réseau d'assainissement collectif.
- une étude est en cours avec le Syndicat mixte du Loch et du Sal pour établir un Schéma directeur d'assainissement pluvial intercommunal (SDAPI) : limitation de l'imperméabilisation, maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales, réflexion sur l'urbanisation...
- une deuxième cuve de récupération des eaux pluviales d'une contenance de 10 000 litres a été installée aux ateliers municipaux.
- un recensement des zones humides a été réalisé en 2010 avec le Syndicat Mixte du Loch et du Sal. Il sera intégré au Plan local d'urbanisme dès 2011.
- la commune s'est engagée dans la « démarche d'exemplarité des déchets » initiée par le Conseil général du Morbihan et souhaite mettre en place le tri sélectif dans les locaux municipaux, sur les événements de la Ville et mieux gérer les déchets verts (broyage, compostage...) avant la fin de 2011.
- un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a été approuvé le 16 décembre 2009 et un programme pluriannuel d'investissement a été défini pour la mise en accessibilité des espaces publics et des établissements recevant du public (ERP).
- l'implication dans différents réseaux de développement durable permettent d'améliorer les pratiques par l'échange d'expériences : Réseau grand ouest et commande publique responsable, réseau des chargés de mission développement durable...
- le maintien de plus de 23 % de logement social sur la commune.

- le magazine municipal et le site internet de la Ville ont permis de communiquer sur le travail réalisé autour de l'Agenda 21.
- un logo a été réalisé avec des étudiants du lycée Duguesclin pour identifier l'Agenda 21 de la Ville.
- une « lettre de l'Agenda 21 » a été réalisée pour informer les agents municipaux.
- la participation aux semaines nationales du développement durable depuis 7 ans, à la semaine de la mobilité en 2010 et a mis en place des conférences (Jean Claude Pierre, André Pochon)...
- trois écoles se sont engagées dans des projets éco-écoles.
- des actions de médiation culturelles sont régulièrement mises en place : réalisation d'un film d'animation avec des élèves de l'école Tabarly, rencontres artistes / spectateurs, construction participative d'un géant en osier...
- une médiatrice culturelle a été recrutée à la médiathèque pour compléter l'action de la médiatrice culturelle de l'espace culturel.
- la médiathèque a renforcé son fond documentaire Développement Durable avec plus de 200 documents sur le sujet et un livret qui les présente.
- des actions intergénérationnelles sont réalisées par le Cccas, la Direction Éducation, jeunesse et sport et le Centre culturel Athéna : animations autour des légumes anciens, ateliers de lecture...
- un service d' « accompagnement » a été créé pour développer le covoiturage entre les spectateurs des spectacles.
- à l'accueil de loisirs des animations autour de l'environnement et du développement durable sont mises en place : classes de mer, participation à la semaine du développement durable et à la citoyenneté, animations sur les éco-gestes...
- des clauses sociales et environnementales sont intégrées aux marchés publics, notamment les marchés de fournitures et services (produits d'entretien, fournitures administratives, restauration collective...).
- pour animer le commerce de proximité, la commune s'est engagée à financer à hauteur de 7500 € pendant 3 ans un poste d'animateur pour l'association des commerçants.
- un marché biologique est organisé tous les jeudi soir à Auray.
- une étude de faisabilité pour la réalisation d'une aire de carénage est en cours.
- l'aménagement des quais de Saint-Goustan permettra de dynamiser le commerce, le tourisme et de préserver le patrimoine historique de la commune
- ...